

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET ANTHROPISATION DANS LA TUNISIE RURALE CONTEMPORAINE

Michel R. PICOUET*

Un questionnement teinté d'idéologie ?

La logique d'utilisation accrue des ressources naturelles sous l'effet de la croissance des hommes est souvent mise en avant lors des situations dramatiques de grande sécheresse ou de famine, avec ses effets néfastes sur l'environnement (dégradation, désertification, etc.) et sur la population (mortalité, pauvreté, etc.). A défaut de bien connaître les mécanismes qui régulent l'anthropisation du milieu et la viabilité sociale et écologique, la cause première de tous ces maux (actuels et à venir) serait l'augmentation du nombre des hommes. L'hypothèse a le poids des analyses quantitatives, mais reste somme toute liée à une équation dont les éléments, s'ils sont assez bien connus (la population, les ressources naturelles), interagissent entre eux en systèmes complexes, que l'on commence à peine à identifier. Cela est égal, elle reste commode pour alimenter le débat idéologique autour des relations homme-nature et pour faire écho lors des conférences mondiales (Sommet Planète Terre de Rio en 1994, et Conférence de la population du Caire en 1995) aux grandes préoccupations émergentes. Que ce soit à Rio ou au Caire, celles-ci n'ont pas dépassé les contingences politico-théoriques, laissant par défaut la primeur aux thèses néo-malthusianistes sur les effets néfastes de la croissance démographique.

Ces thèses, au même titre que d'autres, ne sont pas forcément à rejeter en bloc, mais elles conduisent trop souvent à marquer la connaissance du poids médiatique des postulats idéologiques

* Laboratoire Population-Environnement, Université de Provence-ORSTOM, 3 place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 03

qu'elle supporte (de l'*ombre* malthusienne à l'optimisme bose-rupien). Ce contexte politico-idéologique plutôt décevant est pourtant significatif du *hiatus* existant entre les connaissances acquises dans les différents domaines et la *somme* que l'on peut en tirer, et cela est particulièrement flagrant pour tout ce qui concerne les relations homme-nature. La raison en est peut être la faiblesse des études (ou leur jeunesse), qui s'attachent à mettre en relation les dynamiques sociales et la dynamique de l'anthropisation ou le recours par trop systématique aux approches naturalistes. Les possibilités de mettre en interaction des phénomènes complexes existent pourtant ; l'approche systémique et pluridisciplinaire a ouvert dans ce domaine de nouvelles voies qui s'affirment. En s'y référant, la relation démographie-anthropisation amène les questions suivantes : la révolution démographique dans les pays du Sud, faite de contraintes nouvelles d'ordre politique, économique et écologique, active-t-elle les phénomènes d'anthropisation des milieux, faut-il y voir seulement l'aspect inéluctable de la dégradation, ou raisonner plutôt sur la capacité des sociétés à s'adapter et à gérer les changements qu'ils soient démographiques ou écologiques, peut-on juger enfin si les réponses des populations aux changements sont néfastes ou favorables à un équilibre population-milieu ?

Le programme DYPEN¹, lancé en 1989 dans la Tunisie rurale, s'inscrit dans cette démarche, se penchant sur les réponses que les populations peuvent apporter aux changements, qu'ils soient démographiques ou écologiques. Partant de l'hypothèse que la dynamique de l'anthropisation ou, si l'on préfère, les formes d'exploitation et d'usage du milieu naturel, est directement liée aux formes de régulations familiales, sociales, économiques et agraires, nous avons cherché à identifier les problématiques environnementales (déforestation, désertification, transformations des paysages, réhabilitation des terres, artificialisation, appropriation des espaces ruraux, etc.), qui expriment la viabilité et la reproductibilité du système social. Dans les écosystèmes forestiers sub-humide, semi-aride et saharien où se situent les trois zones d'études, les recherches montrent l'extrême diversité

¹ Le programme DYPEN-TU est mené depuis 1989, par un collectif de recherches regroupant des organismes de recherches tunisiens : Institut des Régions Arides de Médenine, Institut Sylvo Pastoral de Tabarka, Commissariat au développement Agricole de Siliana, et français : Laboratoire Population Environnement (Université de Provence-ORSTOM) et l'ORSTOM, sous la direction de Michel R. Picouet.

des dynamiques en place, même à l'intérieur de zones apparemment homogènes dans leurs caractéristiques environnementales ou de peuplement.

Le contexte global démographique et d'anthropisation.

Depuis un demi-siècle la Tunisie a connu, comme beaucoup d'autres pays du Sud, des mutations profondes liées aussi bien à l'histoire politique du pays, avec la lutte pour l'indépendance acquise en 1956, qu'à la croissance démographique de la population et aux changements socio-économiques. Inférieure à 2 millions d'habitants à la fin du siècle dernier, la population tunisienne a pratiquement été multipliée par 5 (9,5 millions au dernier recensement de 1994). Cette croissance est loin de s'être développée dans les mêmes proportions pour les différentes régions, les régions urbaines du littoral s'étant accrues sous le double effet de la hausse de la fécondité et de l'afflux des ruraux. Malgré la baisse de l'importance relative de la population rurale (de 90 % en 1900 à 40 % aujourd'hui) les densités rurales ont fortement augmenté, là aussi avec des disparités importantes.

La croissance démographique démarre réellement après la seconde guerre mondiale, elle s'accélère dans les années 60 pour se stabiliser aujourd'hui. Là encore, le processus de transition démographique est très inégal suivant les régions. Il suit dans une certaine mesure le processus du développement à la fois politico-administratif du pays et la diffusion de la modernité sociale et économique, tous éléments de mutations extrêmement sensibles à l'histoire du peuplement et à l'évolution des modes d'appropriation de l'espace agricole.

En effet, comme le remarquait déjà E. Makhoul (1978), la répartition de la population est fondamentalement liée aux modes d'appropriation de la terre et aux formes de faire valoir. En comparant les cartes d'évolution de la population depuis 1921 avec des cartes du milieu naturel et particulièrement avec la carte du tapis végétal, il constatait qu'il existe bien une corrélation entre le milieu naturel et l'importance de l'accroissement démographique, mais que cette corrélation était en quelque sorte inverse : plus le milieu naturel est favorable aux activités agricoles, plus l'accroissement de la population est faible... Il ajoutait que la faible augmentation de la population des grandes plaines de la Tunisie septentrionale, l'émigration qu'elles ont connue, ne sont pas dues au milieu naturel, éminemment favorable aux activités agricoles et au peuplement, mais à une

colonisation importante des terres, une forte concentration de la propriété, soit coloniale, soit tunisienne et une importante modernisation des techniques culturales (E. Makhlouf, op. cité).

Partout où les potentialités agricoles étaient importantes, l'économie agricole coloniale a marqué le paysage rural. La mainmise sur les riches terres des plaines, sur les ressources forestières à l'époque de la colonisation a ainsi confirmé la structuration de l'espace agricole tel qu'elle s'était organisée au cours des invasions successives qui ont émaillé l'histoire de la Tunisie. Dans la Tunisie pré-moderne, la dynamique de l'anthropisation apparaît bien comme l'expression du mode d'appropriation des terres et des formes de leur exploitation. Bonniard, Poncet, Despois, Makhlouf et bien d'autres auteurs qui se sont intéressés aux évolutions des systèmes de cultures en apportent la confirmation : le facteur démographique apparaît secondaire devant le poids des évolutions foncières, des structures agraires. En est-il toujours ainsi face à l'accroissement démographique puissant que le pays a connu, face aux actions de mise en valeur de l'État, aux réformes agraires qui se sont succédées après l'Indépendance et notamment l'expérience des coopératives agricoles ?

Hormis les grandes propriétés des plaines du Nord, la société rurale est au moment de l'Indépendance essentiellement pastorale et agro-pastorale, dans le Nord et le Centre la population occupe principalement les piémonts et les clairières forestières, dans le Sud, les populations semi-nomades, nomades encore importantes se déploient sur de grandes surfaces, côtoyant les populations sédentaires (ou paysans transhumants). Dans un premier temps la croissance démographique va conduire à la multiplication des systèmes extensifs inchangés, l'emprise agricole s'accroît : défrichement des clairières en zone forestières, cultures sur les versants, etc. (Floret et autres, 1989). Dans un second temps le pastoralisme et l'agro-pastoralisme vont considérablement diminuer au profit de systèmes de production intensifs avec le développement de l'irrigation, de l'arboriculture et un recours croissant aux intrants agricoles et à la mécanisation.

Les problématiques environnementales

Malgré l'action de l'État (adoption du code de statut personnel, uniformisation administrative et du droit de la propriété, intervention dans les systèmes de cultures, etc.), les réponses

des populations n'ont pas tendu à une homogénéisation de comportements. L'évolution des comportements reproductifs et matrimoniaux et la migration ont partout été déterminants, mais ces facteurs confrontés à l'usage du milieu et par là même à ses potentialités ont déterminé des processus de nature différente. En ce sens, une problématique environnementale spécifique a été définie pour chaque zone, dépendant autant des contraintes du milieu et des actions anthropiques, que des évolutions sociales et familiales.

- Dans le Sud désertique : désertification, sédentarisation des nomades, gestion de l'eau

Situé en zone saharienne, le Nefzaoua, terre des grands parcours ancestraux des sociétés pastorales, a vu en quelques décennies la sédentarisation des nomades, le développement des périmètres irrigués et de l'urbanisation autour des oasis. L'action volontaire de l'État y est forte (création de forages, de périmètres irrigués, de nouvelles oasis accompagnant la politique de sédentarisation). Peuplée d'ex-nomades, récemment ou anciennement sédentarisés, la région se démarque du reste du pays par un dynamisme démographique encore très puissant. La gestion de l'eau et des périmètres irrigués, le processus de désertification des steppes environnantes (dégradation des ressources ligneuses, ensablement) constituent les deux axes de la problématique.

- Dans le Haut-Tell semi aride : érosion des sols, migration, gestion des terres.

Cette région se caractérise par une concentration de la propriété dans les plaines et une densification de l'habitat et des petits paysans sur les piémonts, l'activité agricole est dominée par la céréaliculture et l'élevage ovin. Les parcours montagneux sont fortement dégradés et la gestion des terres de culture est confrontée au problème de l'érosion hydrique. Ouverte aux influences de la capitale et des villes du littoral sahélien, la population rurale a une forte mobilité et une dispersion familiale importante. Face aux mutations sociales et économiques, la petite paysannerie y est en crise, le dynamisme démographique est en forte régression.

- Dans la zone sub-humide de la Kroumirie : gestion de la forêt, migration, marginalisation des activités agro-forestières

Le boisement est important (chêne liège et chêne zéen), clairsemé de clairières défrichées où se sont implantés les douars. Dans ces petites unités d'habitat, créées autour d'un ancêtre commun, la population a depuis plusieurs décennies de graves problèmes d'adaptation aux changements. L'importance de l'exode rural est telle, qu'elle provoque une *apathie* démographique et des phénomènes de déstructuration sociale. Face à la préservation de la forêt (dégradées sur toutes les aires d'implantation), aux phénomènes d'abandon des terroirs, la problématique socio-environnementale principale est ici celle de l'usage et la gestion des ressources sylvo-pastorales.

Les tableaux et graphiques in fine donnent une image abrégée de la dynamique de la population et des contraintes environnementales majeures pour chacune des régions permettant ainsi de resituer l'évolution de l'espace agricole dans son contexte socio-environnemental.

La contraction de l'espace agricole et le dynamisme démographique dans la zone désertique du Nefzaoua

Dans le Nefzaoua, l'espace agricole était associé aux terres de grands parcours où l'élevage transhumant se déployait et aux activités oasiennes (dattes, fourrages). Il est assez clair que dans un contexte démographique de croissance, les ressources pastorales et oasiennes existantes n'auraient pas suffi à assurer la subsistance de la population longtemps. Par ailleurs, la politique ferme de sédentarisation des nomades avait entraîné une surdensification des aires oasiennes et un usage agressif des steppes environnantes. L'État a donc été amené à mettre en œuvre une politique d'accompagnement vigoureuse touchant à la fois le secteur agricole par le développement des périmètres irrigués avec attribution de lots et la sphère socio-économique (planification familiale, scolarisation, diversification des activités professionnelles, commercialisation), dotant la région d'une infrastructure administrative et d'équipements publics (routes, écoles, centres hospitaliers, etc.) qu'elle n'avait pas. Ce processus de mise en valeur et de développement socio-politique a entraîné toutes sortes d'effets, certains appartenant à la logique même des actions entreprises, d'autres spontanés.

Dans le domaine agricole on assiste à l'abandon des terres de grands parcours (plus de 60 % des parcours anciennement pratiqués sont délaissés) avec une concentration de la charge animale autour des points de sédentarisation. Les grands troupeaux transhumants ont disparu, le pastoralisme traditionnel cède peu à peu la place à l'élevage sédentaire. Les ex-nomades (Ghribs et Sabrias) se sont appropriés un nouvel espace agricole, certains ont complètement abandonné la vie pastorale, devenant paysans agriculteurs, apprenant l'irrigation et la phoeniculture, ou *soutiers* des projets de mise en valeur (tourisme, actions publiques de protection contre l'ensablement ou la désertification, etc.). Le secteur agricole irrigué à partir des eaux souterraines connaît, lui une croissance bien au-delà des prévisions. Puisant son dynamisme dans les incitations de l'État (périmètres irrigués étatiques), il se développe aujourd'hui d'une manière spontanée par des initiatives privées sur de grandes surfaces qui bordent la nouvelle route saharienne de Kebili (siège du gouvernorat) au Reming Matoug (nouvelle oasis créée à la frontière algérienne). On retrouve ici le processus des fronts pionniers agricoles qui obéit à une logique d'utilisation d'une ressource (ici l'eau) avec une exploitation optimale des équipements d'origine étatique.

L'espace agricole du Nefzaoua s'est donc contracté, les immenses terres de parcours sahariens connaissent de moins en moins l'action de l'homme (à l'exception de quelques activités de charbonnage clandestines qui persistent), avec comme conséquence une concentration des actions anthropiques sur les zones aménagées. Celle-ci provoque une dégradation rapide du milieu environnant (disparition du couvert végétal, désertification, ensablement, salinisation), mais celui-ci n'est finalement qu'un support, que la ressource eau disponible permet néanmoins de valoriser. Cette situation est purement artificielle et sa durée dépendra de l'importance des gisements d'eaux souterraines.

La généralisation de l'urbanisation, la concentration des activités agricoles sur l'étroite bande des périmètres irrigués, la réduction des parcours, a impliqué une relation à l'espace complètement nouvelle pour ces anciens pasteurs habitués aux grandes étendues. Cette dynamique des pratiques spatiales s'exprime par des changements dans les réseaux de sociabilité et de fréquentation familiales et sociales (Brochier, 1996), qui n'ont pas entamé encore le dynamisme démographique. En effet, la majorité de la

population conserve un profil démographique de population très jeune (44% de moins de 15 ans) et une fécondité (6,38 enfants en moyenne par femme âgée de 15 ans et plus), nettement au-dessus de la moyenne nationale, même si l'on considère seulement la population rurale. Cependant, en distinguant les ménages suivant les modes d'exploitation et l'usage des ressources naturelles, des différences assez nettes se remarquent. Les grands éleveurs par exemple se distinguent des grands phoeniciculteurs par une fécondité encore très élevée, une cohabitation familiale encore vivace. C'est une population très jeune, l'instruction y est moins répandue, la pluri-activité importante : caractéristiques que l'on retrouve dans les autres types dominants. Par opposition au reste de la population, minoritaire mais plus moderne dans ses comportements sociaux et reproductifs et surtout plus spéculative quant au choix de la production agricole et des activités économiques, cette population pourrait être considérée comme traditionnelle. C'est dans cette dernière que la migration continue de jouer un rôle de régulation important.

L'intégration progressive à l'économie de marché, les critères de rentabilité et les impératifs de commercialisation qu'elle sous-tend conditionnent aujourd'hui les actions anthropiques, bien plus que les facteurs démographiques. Ceux-ci restent ancrés dans les valeurs familiales traditionnelles, trouvant même dans la prospérité actuelle les moyens de se conforter. L'accès aux processus de mise en valeur, aux infrastructures sociales et sanitaires, la généralisation de la scolarisation, le développement du travail féminin, etc. favorisent cependant de nouveaux comportements. Ils se diffusent rapidement parmi les nouvelles générations, créent une différenciation socio-économique qui se substitue peu à peu aux strates sociales traditionnelles.

Cette nouvelle configuration de l'espace agricole a pourtant des limites. En effet, les contrastes de degré d'anthropisation espérés par la politique de sédentarisation n'ont pas eu les résultats escomptés : la baisse de l'anthropisation loin des oasis est toute relative et le processus de désertification s'il s'est ralenti, continue, tandis que les auréoles de dégradation autour des points de fixation se sont élargies. Par ailleurs, le scénario d'utilisation des ressources est étroitement dépendant de la ressource eau. Les besoins sont devenus énormes et dans les secteurs utilisateurs (agriculture, tourisme, usage domestique) concurrents. Les conflits sont réglés ou retardés actuellement par la complaisance

des autorités à l'égard des périmètres clandestins et l'acceptation du dépassement des quotas fixés à l'exploitation des eaux souterraines fossiles (Sghaier, 1995), Les périmètres irrigués (étatiques ou illégaux) ont atteint leur point de saturation et ne permettront pas de survenir aux besoins économiques de la population si celle-ci continue de croître rapidement. Signe évident de cette situation de saturation, les filières de commercialisation des activités de charbonnage clandestines prospèrent accélérant le processus de désertification (Auclair, Zaafour, 1996). L'émigration, pratiquée depuis longtemps dans ces contrées, si elle n'a pas cessé dans les couches sociales les plus modestes, risque d'être le seul moyen de régulation à terme. A moins que les changements de comportements reproductifs amorcés ne s'affirment rapidement.

Apathie démographique, déprise agricole dans la zone forestière de la Kroumirie

La région forestière de la Kroumirie offre un autre exemple où l'espace agricole s'est rétréci, mais pas du tout pour les mêmes raisons que dans le Sud. Le relief accentué, les conditions bioclimatiques favorables et le peuplement tardif ont favorisé le maintien d'un couvert végétal appréciable. La montagne qui domine la côte est en effet couverte par une forêt méditerranéenne qui rappelle à de nombreux égards celle que l'on rencontre en France dans les Maures.

Vers la moitié du XIX^e siècle, au moment où le pouvoir beylical s'approprie les terres de plaines, refoulant les populations qui les cultivaient vers les massifs montagneux, l'installation se fait par petits groupes familiaux dans les clairières naturelles ou défrichées. C'est une société morcelée en *douars* quasi autonomes. Les conflits familiaux, la croissance démographique ont, en effet, entraîné de nouvelles fondations nécessitant de nouveaux défrichements, de nouvelles clairières. De plus, les pratiques de culture rudimentaires (labour dans le sens de la pente, inexistence de la culture en terrasses), l'usage de la forêt pour la carbonisation et le parcours des bêtes, ont eu raison rapidement des sols arables des clairières défrichées et du couvert végétal immédiat. Cette dégradation des sols et de la végétation se traduit par une baisse des rendements accroissant la précarité de la subsistance et provoquant à terme l'abandon de la clairière pour une nouvelle, acquise par défrichement.

Ce mode de peuplement itinérant n'a pas eu un impact profond sur la forêt tant que la taille et le nombre des douars sont restés modestes. La croissance démographique qui s'affirme dans les années 50 va déstabiliser ce fragile équilibre entre la forêt et les activités humaines. Le nombre de clairières augmente rapidement atteignant des massifs jusque-là épargnés, les clairières existantes s'agrandissent, le défrichement se généralise, le cheptel augmente.

Après l'indépendance, l'État, propriétaire du domaine forestier, s'émeut de cette situation et prend des mesures draconiennes dès les années 60 (code forestier en 1958). Les terres de parcours sont mises en défens, une politique de regroupement des douars dans des villages « forestiers » est engagée, les services de l'état prennent en main la gestion de la forêt. Ces mesures ont accompagné plusieurs réformes agraires lancées au niveau national au cours des deux premières décennies de l'indépendance. L'expérience « musclée » du coopérativisme-collectiviste (1962-1968) va avoir des conséquences dramatiques sur ces sociétés rurales où le mode de faire valoir familial, l'individualisation de l'unité de production, les règles coutumières de gestion se prêtaient mal à une telle restructuration. Par ailleurs, ces actions administratives et politiques n'ont pas été suivies de projets de développement consistants qui auraient pu compenser leurs aspects coercitifs. Jusqu'à une époque toute récente, la région est tenue à l'écart des grands enjeux économiques et de développement. Dans ces conditions, on comprend mieux l'état de délabrement de cette société, écartée de ses ressources traditionnelles, soumise à une pression démographique forte, n'ayant d'autre exutoire que la migration ou la marginalisation.

Dans les années 70, la migration revêt la forme dramatique de l'exode rural. Des familles entières quittent la région, certains ménages louent leur force de travail dans des conditions de dépendance économique qui reflètent l'extrême précarité de subsistance dans laquelle ils se trouvent. L'envoi de jeunes filles, souvent des gamines, à la capitale comme employées de maison, était moins une recherche d'un revenu supplémentaire, qu'une bouche en moins à nourrir. C'est une émigration de misère, très différente de celle observée dans le Sud, organisée et gérée par la société d'origine. Cette situation va cependant peu à peu s'améliorer au cours des années 80, du moins dans ses aspects les plus néfastes. La mortalité, en particulier infantile,

recule, les équipements sociaux (écoles, dispensaires, centres administratifs et d'approvisionnement) se développent autour des villages forestiers, l'électrification et l'habitat en dur se répandent en même temps que le désenclavement de la région est assuré par la construction de pistes praticables et d'une nouvelle route dite des « Chinois » qui traverse la zone.

Toutes ces actions n'ont pas eu beaucoup d'effets sur le revenu agricole, qui demeure insuffisant pour assurer la survie de la majorité des ménages, en revanche, ceux-ci commencent à tirer profit de cette mise en valeur régionale à travers les possibilités d'emploi dans le tourisme qui se développe sur le littoral, dans les chantiers forestiers, dans le bâtiment. De plus, l'émigration a pris une nouvelle forme, plus directement profitable aux ménages ; elle est devenue en effet plus individuelle que familiale, elle s'est organisée en réseaux, certes nettement moins structurés que dans le Sud, mais suffisamment pour que les transferts de revenus participent pour une part importante au revenu des ménages. Si l'usage de la forêt comme ressource pastorale a diminué, la carbonisation (très souvent illicite), les activités de cueillette (champignons, myrte, etc...), la chasse, sont devenues des activités lucratives, non plus à usage familial, mais orientées vers la commercialisation et la recherche d'un profit immédiat. Ces prélèvements illégaux sont le plus souvent pratiqués en l'absence d'autres activités, ou en raison d'activités insuffisantes pour assurer la subsistance des ménages. Comme dans le Sud, elles concernent également des jeunes gens qui trouvent l'occasion de se constituer un petit pécule (Bouju, 1995).

Cette région a connu comme le reste du pays une croissance démographique très forte, dont l'apogée se situe dans les années soixante, au moment où les effets des réformes agraires sont marquants. Les déséquilibres qui ont suivi, ont provoqué un phénomène d'émigration puissant que la région n'avait jamais connu, une colonisation de la forêt plus intensive, une transformation des formes d'utilisation de la force de travail. Aujourd'hui, c'est une région en pleine déprime démographique : l'émigration, le retard à l'âge au mariage, l'apparition de comportements malthusiens provoque une croissance annuelle faible, à peine 1 % par an (elle était de l'ordre de 3 % au début des années 1960).

La saturation démographique et écologique du milieu a accru la diversité des stratégies familiales aussi bien dans les comportements

face à la reproduction, que dans les comportements productifs. L'émigration en l'absence même d'une baisse de la fécondité conséquente, a réduit le potentiel de reproduction de la population. Le déficit d'adultes en âge de pleine reproduction, le déséquilibre hommes-femmes en raison de l'effet différentiel de l'émigration féminine, le célibat avancé chez les hommes annoncent, s'ils venaient à perdurer, une situation démographique que les campagnes françaises ont connu en leur temps. L'évolution de l'économie rurale renforce cette impression : l'activité agricole régresse et un commencement de déprise agricole dans les secteurs les plus difficiles (enclavement, érosion des sols, difficultés d'approvisionnement..) se fait jour, les activités extra agricoles prennent le pas sur le travail agricole, la concentration des terres cultivables augmente avec des productions diversifiées largement ouvertes aux marchés etc., autant de signes d'une crise profonde d'une population forestière transformée en une population assistée (par l'État et par les émigrants), d'une ruralité ancienne atteinte dans ses fondements productifs et reproductifs et qui disparaît.

Dans cette région les stratégies familiales ne tendent plus à développer les activités agricoles. Serrées par les forestiers, attirées par la ville et l'étranger et, plus généralement vers la modernité et son confort, les populations se détournent peu à peu de l'activité agricole, difficile, peu rentable et jugée par beaucoup (surtout les jeunes) comme dévalorisante. Une véritable désaffection vis-à-vis du milieu rural s'étend ainsi progressivement à toute la population. On peut supposer que les évolutions en cours (déprime démographique, désaffection de l'activité agricole), *sont amenées à se poursuivre au delà même du seuil souhaitable pour l'allègement de la pression humaine. La logique de déprise agricole et humaine qui caractérise aujourd'hui la rive nord de la Méditerranée s'amorce déjà dans certains secteurs de la Kroumirie et pourrait se généraliser dans un avenir proche, avec un rythme de progression qui pourrait s'avérer beaucoup plus rapide que l'évolution qu'a connue l'Europe* (Bouju, 1995).

Erosion des sols, émigration et crise de la petite paysannerie dans la zone semi-aride du Bargou

La montagne du Bargou, le piémont et la plaine alluviale constituent les trois entités géomorphologiques de cette zone. L'activité agricole est dominante, mais principalement pour les hommes

âgés de plus de 45 ans, (seulement le tiers des jeunes de 20-24 ans se consacre à cette activité). Deux systèmes agraires s'opposent,

- l'un localisé sur les piémonts, agro-sylvo-pastoral avec un recours complémentaire aux ressources de la montagne et à l'agriculture de glacières; la propriété est morcelée, et les sols érodés sont de qualité médiocre, la densité rurale y est forte (70 hab/km²);

- l'autre, confiné dans la plaine essentiellement agro-pastoral sans recours aux ressources sylvo-pastorales de la montagne; les sols sont fertiles, les propriétés sont relativement importantes (supérieures à 10 hectares) et la densité est faible (moins de 23 hab/km²).

Avant la période coloniale, la forêt couvre une large partie de ce territoire, de vastes portions de l'espace sont occupées par la végétation spontanée dont tirent partie les troupeaux. À côté des activités céréalières de la plaine, l'élevage transhumant est pratiqué d'une manière collective. La colonisation française va intervenir à un moment où commence à se manifester dans cette population d'agro-pasteurs des tendances à l'appropriation familiale de la terre et à une diminution des mouvements pastoraux. La période coloniale va voir la conjonction de plusieurs phénomènes : une augmentation de la population perceptible dès le début du siècle, un important transfert de terres au profit du colonisateur par acquisition, appropriation et location de territoires utilisés par les communautés, enfin une rupture des complémentarités inter-régionales (mouvements saisonniers et pastoraux). Les résultats de cette situation sont désastreux autant pour la population que pour le milieu. La population de plus en plus nombreuse est amenée à vivre sur un territoire de piémont de plus en plus fermé, conduisant à une multiplication des petites exploitations agro-sylvo-pastorales avec une appropriation forcée de la terre à l'origine de la situation foncière actuelle (Auclair, 1995), et une exploitation des ressources forestières telle que la forêt du Bargou a aujourd'hui quasiment disparu.

Avec l'Indépendance, la politique interventionniste de l'État va s'affirmer pour organiser la production agricole (succession de plusieurs réformes agraires dont celles des coopératives) et limiter les défrichements par la promulgation du code forestier en 1958 (actions de mise en défens et interdiction de l'élevage de la chèvre) en même temps qu'est introduit le gaz pour limiter

l'utilisation du bois de chauffe et du charbon de bois. La diversification des systèmes de production concomitante à une ouverture à l'économie de marché va provoquer pour beaucoup d'agriculteurs des piémonts un abandon de l'activité agricole. La proximité de la capitale, l'augmentation des activités extra-agricoles l'impossibilité d'utiliser toute la main d'œuvre disponible, entraînent ainsi un mouvement d'émigration considérable qui va toucher les familles d'une manière très sélective. On voit ainsi apparaître une très grande diversification des stratégies familiales qui semble aller de pair avec la diversification des systèmes de production.

Après un accroissement démographique sans précédent, qui a conduit ici réellement à une surexploitation des ressources naturelles, on assiste à une stabilisation, voire même dans certains secteurs à une emprise agricole moins forte sur le milieu. Les stratégies familiales axées aussi bien sur la baisse de la descendance que sur l'émigration ont ralenti considérablement la croissance démographique, (actuellement autour de 1 % par an). Les activités extra-agricoles occupent maintenant une large fraction de la population, principalement parmi les jeunes, entraînant un vieillissement de la population active agricole.

La révolution démographique s'est traduite principalement sur les piémonts, non en termes d'intensification et d'augmentation de la productivité de la terre, mais plutôt en gain dans la productivité du travail et, paradoxalement, l'abandon des productions nécessitant une main d'œuvre importante, conduit la plupart des exploitations vers des systèmes mécanisés de céréaliculture extensive. Dans les plaines, la situation est bien différente, peu peuplées, elles se sont inscrites dans le mouvement de développement agricole, dégageant également une main d'œuvre disponible, accroissant ainsi le potentiel émigratoire de la zone. De tels systèmes fortement dépendants de l'évolution du marché du travail extra-agricole, peuvent-ils se reproduire où sont-ils le prélude à un exode rural massif (Auclair, 1995)? Telle est la question qui se pose. Verra-t-on, là également, une restructuration de l'agriculture vers un système mécanisé avec un faible taux d'occupation de main d'œuvre avec un processus de réaffectation de la fonction des terres agricoles. On assisterait alors à une diminution importante de la population rurale et à un rétrécissement de l'espace agricole.

En résumé

Au cours de ce siècle, sur l'ensemble du pays, l'espace agricole s'est certainement étendu sous l'effet de la pression démographique et de la mutation des activités de production, sans qu'il soit aisé de dissocier réellement les deux facteurs. Mais là n'est pas, on l'a vu, le phénomène le plus marquant ; en effet, le développement des systèmes de production intensifs, des cultures irriguées, la sédentarisation des nomades et plus généralement la forte diminution du pastoralisme, l'interventionnisme de l'État ont opéré en fait une *déformation* de l'espace agricole. Il serait abusif ainsi de parler seulement de l'emprise agricole sans y ajouter les changements de fonction et souvent de statut qui l'ont accompagné, sans évoquer ce qu'il est advenu des terres : les transformations d'usages, les restructurations productives, les abandons, etc.

Le paysage agricole tunisien a donc changé. Il s'est à la fois anthropisé et resserré autour des activités agricoles modernes. Partout, les équilibres traditionnels ont été ébranlés par la diffusion de nouvelles techniques de production et de la modernité sociale et familiale. La « révolution verte » a nuancé les effets directs de la croissance démographique, celle-ci stabilisée, ce sont les mutations sociales et économiques, l'évolution des modes d'appropriation de la terre (du collectif au privé) qui priment, engageant suivant les régions et l'état des ressources naturelles utilisées des scénarios différents. Dans ce large contexte, les populations rurales ont été amenées à assurer leur reproduction sur des bases renouvelées, diversifiant leurs stratégies par le recours à l'émigration, à la pluri-activité, à des comportements familiaux nouveaux, qui interviennent directement sur le devenir et la nature des campagnes tunisiennes.

La diversité des situations entre zones et à l'intérieur même des zones montre bien que la nature et l'intensité des perturbations anthropiques tiennent à l'interaction de nombreux facteurs, plus ou moins dominants suivant la spécificité du peuplement humain et des conditions écologiques. Ces facteurs évoluent suivant un calendrier qui détermine le poids et la durée de leur impact. En ce sens, si la croissance démographique agit souvent comme un révélateur de situations de rupture, il est clair que la nature de l'action anthropique et l'importance des perturbations qu'elle entraîne sont liées à des changements dans les modes de faire-valoir et plus encore aux nouvelles formes d'appropriation des ressources. L'appropriation privée ou familiale des parcours

et des terres anciennement gérées collectivement par les communautés et l'intégration à l'économie de marché avec l'émergence de critères de rentabilité ont certainement impulsé au cours des dernières décennies plus de transformations sur le milieu que ne l'aurait fait la seule croissance démographique.

Bibliographie

- AUCLAIR L. ZAAFOURI M.S. 1996, La sédentarisation des nomades dans le sud tunisien : comportement énergétiques et désertification, *Sécheresse* n°1, vol. 7, pp.17-24
- ALLARD S., 1993. *Des tribus nomades aux communautés oasiennes : recherche d'une problématique sur le Nefzaoua*, Montpellier, Université P. Valery, mémoire de EA, , 81 p.
- PICOUET M., SGHAIER M., 1994. *Dynamique des populations et aridité : une expérience dans les régions arides de la Tunisie*, Aman, Conférence on Population and Environment in aride regions, Unesco, Iussp, Igu, 17 p.
- BADUEL P.R., 1980. *Société et émigration temporaire dans le Nefzaoua*, Editions du CNRS, 121 p.
- MAKHLOUF E., 1978. L'évolution de la population de la Tunisie septentrionale depuis 1921, Milieu rural et structure de production, *Cahiers du CERES*, pp 525-563
- MAKHLOUF E., 1968. Structures agraires et modernisation dans les plaines du Kef, les unités coopératives de production ; *Cahiers du CERES*, série géographie n°1, Tunis, 247 p.
- SGHAIER M., 1993. *Tarifification et allocation optimale de l'eau d'irrigation dans les systèmes de production de la région oasienne du Nefzaoua*, Thèse de Phi. D., Universitéit Gent, 240 p.
- KASSAH A., 1989. Sédentarisation des nomades et mise en valeur agricole : les Ghribs à Regim Maatoug, *Géographie et développement* n°8-9, pp 97-118.
- MOREAU P., 1974. *Des lacs de sel aux chaos de sable*, Ibla, paris, 260 p.
- ZAAFOURI M.S., REGUIG M., 1995. *Impact de l'homme sur la végétation ligneuse de la strate arbustive et arborée en zone désertique : cas de la région de El Faouar.*, séminaire de Sidi Thabet, IRA, 15 p.
- COLLECTIF DYPEN, 1995. *Les relations population-environnement en Tunisie Rurale*, Sidi Thabet, 80 p.
- BROCHIER PUIG J., 1996. *L'urbanisation et la relation à l'environnement dans le Nefzaoua*, Travaux et Recherches n° 12, Tunis, 90p.
- BOUJU S., 1996. *Les relations population environnement à Ain Snoussi (Kroumirie)*, Document Sidi Thabet, Tunis, 30 p.
- FLORET CH., KHATALLI H., LE FLOCH E., PONTANIER R., 1986. *Le risque de désertification en Tunisie présaharienne. Le risque en agriculture*, Ed ORSTOM, À Travers Champs, pp 277-291

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Pavillon de Lenfant, 346 route des Alpes
13100 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà paru :

L'homme et le lac 1995

À paraître :

Urbanisation et environnement dans les pays en développement 1997

L'homme et la lagune 1998

Cet ouvrage est issu, pour l'essentiel, des travaux présentés aux 7^e journées scientifiques de la S.E.H. qui se sont déroulées à Aix-en-Provence les 19 et 20 mai 1995.

Il a bénéficié du soutien financier de l'Observatoire du Littoral Nord-Pas-de-Calais.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1997

ISBN : 2-9507852-7-1

Tous droits réservés pour tous pays

© Editions de Bergier

476 chemin de Bergier 06740 Châteauneuf de Grasse

IMPACT DE L'HOMME SUR LES MILIEUX NATURELS

Perceptions et Mesures

Éditeurs scientifiques

Patrick Baudot, Daniel Bley, Bernard Brun,
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1996